

ACADEMIE DE CAEN

LES CONCOURS DE RECRUTEMENT

DE

PROFESSEUR DES ECOLES

session 2019

RAPPORT DE JURY

Document élaboré sous l'autorité de Monsieur Mathias BOUVIER, président du jury, en collaboration avec les responsables des différentes commissions.

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION	p. 3
2 - LES EPREUVES DES CONCOURS Liste des épreuves, durées,	p. 3
3 - RECOMMANDATIONS DU JURY	
I. ADMISSIBILITE	
II.	
a. épreuve de Français	p. 4
b. épreuve de mathématiques	p. 9
II. ADMISSION	
a. Mise en situation professionnelle	p. 16
b. Entretien à partir d'un dossier	p. 18
4 - STATISTIQUES	p. 23
5 – ADRESSES UTILES	p. 25

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION (décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié)

Les conditions d'inscription sont consultables sur le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

2. LES EPREUVES DES CONCOURS

Consulter le site du ministère de l'Éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

Epreuves		Durée Prépa.	Durée épreuve
Admissibilité			
1. Epreuve écrite de français *	40	-	4H
2. Epreuve écrite de mathématiques *	40	-	4H
<i>* Toute note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire</i>			
<i>Total admissibilité</i>	80		
Admission			
1. mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique)	60	-	1 H
2. entretien à partir d'un dossier :	100	3h	1 H 15
1 ^{ère} partie : EPS ;	40		30 min
2 ^{ème} partie : situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	60		45 min
<i>Total admission</i>	160		
Total général	240		

Les épreuves des candidats sont évaluées par deux examinateurs au moins ; les épreuves écrites sont rendues anonymes avant d'être soumises à la double correction.

Les sujets sont consultables sur le site Internet du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

3. RECOMMANDATIONS DES JURYS

I. AMISSIBILITE

a. EPREUVE DE FRANCAIS

Première partie de l'épreuve : question relative aux textes proposés

Les attentes des correcteurs sont organisées autour de trois grands critères :

Capacité à lire des textes
Produire une réponse construite et rédigée
Rédaction claire et précise

D'une manière générale, beaucoup de candidats rencontrent manifestement des difficultés à traiter les trois parties de l'épreuve. Faute d'une gestion efficace et pertinente du temps imparti, on observe fréquemment que l'une ou l'autre partie de l'épreuve se trouve inachevée. Bien souvent, le manque de temps se ressent sur le traitement de la première partie ou sur la fin de la troisième partie. Il se traduit encore plus significativement par l'absence de traitement d'une des trois grandes parties.

Il se traduit enfin par une absence manifeste de relecture des travaux (avec notamment fautes d'orthographe, problèmes syntaxiques).

Les candidats ont dans leur grande majorité préparé cette première partie. Les attendus et la méthode de l'épreuve sont assez bien maîtrisés. Un effort de structuration des devoirs est visible, ce qui facilite le suivi de la réflexion en cours. Les candidats ont compris qu'il fallait problématiser, proposer un plan cohérent et progressif et faire des liens entre les différents textes. Ils ont pour beaucoup d'entre eux, fait en sorte de prendre en compte tous les textes. Ils ont été attentifs à ce que la rédaction soit claire et soignée et l'expression, de qualité.

Certains candidats toutefois ne maîtrisent pas suffisamment la méthodologie de la synthèse de documents et proposent simplement des résumés juxtaposés des textes. La synthèse est parfois absente ou incomplète.

D'autre part, des copies ne répondent pas aux attentes lorsqu'elles consacrent une partie du plan au relevé et à l'analyse des figures de style ou des procédés littéraires ou grammaticaux ; ou bien encore lorsqu'elles se contentent d'énoncer des évidences et des généralités (« dans les textes, les mots sont importants... »).

Les techniques de l'argumentation sont encore trop souvent mal maîtrisées. Il est difficile de repérer les différentes phases de la réflexion. Les transitions entre les différentes parties sont parfois absentes ou maladroitement.

Les textes du corpus sont globalement assez bien compris. Certaines copies témoignent d'une compréhension satisfaisante. Les textes sont souvent convoqués dans le raisonnement de façon opportune et pertinente.

Certains aspects des textes sont néanmoins non pris en compte dans bon nombre de copies d'où une restitution lacunaire. Une compréhension partielle des textes et du corpus a parfois entravé la construction d'un raisonnement convaincant.

Les développements ne montrent pas suffisamment dans l'ensemble une compréhension fine des textes.

Textes qui du reste ne sont pas toujours utilisés de manière égale à l'appui de l'argumentation. Notamment le texte de Camus qui a été soit omis soit mal analysé avec pour conséquence un déséquilibre de l'ensemble du devoir, déséquilibre d'autant plus sensible que ce texte était essentiel pour définir et comprendre la notion de révolte.

L'oubli volontaire du texte de Camus pour traiter la problématique met clairement en évidence que nombreux sont les candidats qui n'ont pas réussi à lire un texte plus complexe, et pourtant essentiel à la compréhension fine du corpus.

Dans la présentation de leur réponse à la question posée, les candidats en règle générale s'attachent à mettre en œuvre les critères formels attendus (introduction, développement, conclusion). Il convient toutefois pour une gestion efficace et pertinente de l'exercice de veiller davantage à certaines attentes.

La présentation du devoir doit faciliter le repérage de la structuration argumentative.

Des transitions bien construites rendent plus lisible le cheminement de la réflexion. Des copies ont su ménager ces transitions avec pertinence et efficacité.

L'introduction est parfois aussi longue que le développement. Les textes du corpus y sont présentés longuement quand on attend une présentation synthétique de l'essentiel de chaque texte. On observe parfois que dans l'introduction en elle-même, commence le commentaire voire l'analyse. Des redondances sont par là-même observables entre le corps du devoir et l'introduction. Dans quelques copies, la problématique et le plan ne sont pas annoncés. On évitera l'utilisation de formules convenues comme « de tout temps », « depuis la nuit des temps », « l'homme a toujours ». Ou bien encore, dans la présentation des textes : « célèbre auteur », « grand écrivain ».

La construction du développement ne laisse pas toujours apparaître la dynamique de la réflexion.

Il convient d'interroger la pertinence du plan mis en œuvre en ce qu'il permet ou non à la réflexion de véritablement progresser dans une dynamique argumentative.

Beaucoup de candidats présentent un travail structuré mais avec un déséquilibre entre les différentes parties.

La conclusion le plus souvent ne s'inscrit pas dans la perspective du bilan et de la synthèse en montrant clairement l'aboutissement de la réflexion.

Concernant la rédaction de cette première partie de l'épreuve, les bonnes copies se caractérisent par une formulation claire des idées et une expression écrite satisfaisante qui facilitent la lecture et la compréhension. La graphie dans ces mêmes copies est attentive à la lisibilité. L'utilisation de la langue respecte les codes de l'écrit (syntaxe, lexique, registre de langue, orthographe, grammaire). On constate dans beaucoup trop de copies des erreurs orthographiques et syntaxiques nombreuses et qui ne sont pas acceptables. Erreurs par rapport à des règles élémentaires : accord sujet-verbe, accord au pluriel, conjugaison... L'expression se révèle également parfois très médiocre. On ne peut qu'attirer à nouveau l'attention des candidats sur des fautes non recevables de la part de futurs professeurs des écoles qui devront enseigner la maîtrise de la langue à leurs élèves. Entre autres erreurs constatées : « elle fini » / « l'auteur emploi » / « à trouvé » / « ce qui a était fait » / « il y a eut » / « la grille aura été construit » / « les procédés qu'ils ont remarqué » / « on peut remarqué » / « affichage réalisée » / « des questions rhétorique » / « jetter » / « corp » // « notamment »

On observe également et tout particulièrement cette année, que de nombreux candidats ne mettent pas les accents et ce, de façon systématique (« revolte », « evenement » ...). Cette faute est récurrente sur de nombreuses copies quel que soit par ailleurs le niveau d'orthographe.

On attend d'un futur professeur des écoles en charge de l'enseignement de la langue française qu'il fasse preuve de compétences dans ce domaine.

Conseils généraux :

La qualité de certaines copies fait apparaître une préparation sérieuse des candidats pour répondre aux attentes de cette première partie de l'épreuve.

La maîtrise de l'exercice s'avère toutefois globalement inégale. D'où ces quelques conseils et le rappel des attentes suivantes.

On s'attachera en tout premier lieu à la lisibilité des copies. Celles-ci doivent être aisément lisibles d'où une attention constante à apporter à la qualité de la graphie. On écrira de façon aérée, une ligne sur deux si nécessaire. La qualité de la graphie, une disposition claire et aérée participent en effet de cette lisibilité.

Il est nécessaire pour la question relative aux textes proposés, d'attacher toute l'importance qui convient aux termes de l'énoncé de la consigne et de mobiliser pour y répondre les éléments nécessaires.

On attend des candidats qu'ils s'attachent à répondre au libellé du sujet de façon précise et informée en prenant appui sur l'ensemble des textes.

On prendra le temps d'une lecture attentive du corpus dans son entier pour une appropriation indispensable. Il convient d'accorder un temps suffisant à la lecture et à l'analyse des textes pour être en capacité de répondre de façon pertinente et précise à la question posée.

L'introduction doit s'inscrire dans une démarche moins formelle qu'indispensable dans sa nécessaire contribution à l'éclairage de la problématique et à la dynamique argumentative à engager.

L'annonce du plan et la conclusion sont deux moments forts auxquels on accordera toute l'attention qui s'impose.

La conclusion doit être l'aboutissement d'une réflexion sur la problématique, s'inscrivant dans une démarche progressive.

On attend une présentation synthétique des textes dans l'introduction, qui en reflète l'idée majeure. L'introduction ne saurait être aussi longue que l'une ou l'autre des parties constitutives du développement. On s'attachera à élaborer une conclusion qui, s'inscrivant au terme d'un parcours réflexif, ne se résume pas à une seule phrase.

La construction du développement permettra dans ses différents axes de faire percevoir une compréhension fine de tous les textes proposés. Leur mise en relation contribue à cette compréhension. Les candidats montreront qu'ils ont compris l'implicite des textes. Le déroulement de la pensée sera clair et précis.

Le développement doit prendre en compte les axes de réflexion annoncés dans l'introduction. Il doit reposer sur une dynamique argumentative. Toute copie qui présente un développement en deux, trois parties doit veiller à la structuration interne de chacune d'elles. De même, on apportera un soin tout particulier aux transitions et aux liens logiques (passage d'une première partie à une deuxième partie ; passage d'un paragraphe argumentatif à un autre). On évitera l'utilisation répétitive des mêmes connecteurs. La qualité des transitions, le vocabulaire précis utilisé dans le jeu des articulations contribuent à un argumentaire plus élaboré et plus nuancé comme il apparaît dans les meilleures copies.

On conseillera aux candidats d'être particulièrement vigilants quant à la qualité de la rédaction personnelle attendue. Les meilleures copies se caractérisent par un effort manifeste et suffisant de reformulation. Dans ce cadre, on s'attachera à utiliser et à mettre en œuvre un lexique précis, approprié et varié.

On attend également une qualité de la syntaxe et de l'orthographe lexicale et grammaticale. La lisibilité est trop souvent entravée par un style maladroit, des erreurs orthographiques et syntaxiques. Parfois très répétitif, trop approximatif, le lexique utilisé ne permet pas l'expression suffisamment précise et fine des idées.

Les bonnes copies, outre la qualité du lexique dont elles témoignent, et la pertinence du registre auquel elles recourent, font état d'aisance syntaxique et d'une maîtrise de la langue certaine. Tout ceci concourt à rendre compte clairement et précisément de la compréhension des textes.

Une relecture attentive de cette première partie de l'épreuve s'avère indispensable. Ceci suppose une gestion efficace du temps.

Deuxième partie de l'épreuve : connaissance de la langue

Concernant cette partie de l'épreuve, sont attendues une lecture précise des questions posées, une capacité à cerner ces questions et à y répondre de façon organisée et informée.

Des savoirs précis concernant la langue sont indispensables et constituent un préalable nécessaire.

Il s'agit d'utiliser ces savoirs à bon escient, en réponse précise à une question posée.

Les meilleures copies ont répondu à ces attentes.

On constate globalement que cette deuxième partie de l'épreuve a été mieux réussie que les années précédentes.

1) Dans cet extrait du texte 2, vous indiquerez le temps et le mode de chaque verbe souligné et vous justifierez son emploi.

Dans l'ensemble, les candidats reconnaissent les différents temps et modes utilisés, avec toutefois un problème concernant le conditionnel. En revanche, peu maîtrisent la valeur de ces temps. Le présent de vérité générale semble un emploi du présent étonnamment peu connu et le conditionnel, un temps très difficile à analyser. De façon générale, justifier a posé problème à de nombreux candidats.

2) Vous expliquerez la composition et le sens du mot « approbation » (texte 1) puis vous donnerez deux mots de la même famille.

Cette question a été bien traitée dans l'ensemble, notamment le sens et les mots de la même famille. Les principales erreurs - et les plus fréquentes - sont liées à la formation du mot : des candidats ont connu quelques difficultés à distinguer le radical du suffixe (le « a » a été bien souvent annexé au radical -prob). Beaucoup de candidats ont correctement analysé la formation (préfixe, radical, suffixe). Une confusion apparaît dans certaines copies concernant préfixe et suffixe ; confusion également entre mots de la même famille et synonymes.

3) Dans l'extrait suivant, vous identifierez les différentes propositions et, le cas échéant, indiquerez leurs fonctions : « Seul, le père Bonnemort s'il était là, ouvrirait des yeux surpris, car de son temps on ne se tracassait pas de la sorte » (texte 3)

Cette question a été peu réussie. Trop de candidats ne maîtrisent pas les termes de l'analyse syntaxique et ne réussissent pas à identifier et à analyser correctement, les différentes propositions. Les erreurs sont nombreuses. Des confusions sur la nature des propositions sont observables.

4) Vous transposerez le passage suivant tiré du texte 2 au discours indirect en commençant par « Lysistrata affirma... »

Cette question a été bien traitée dans l'ensemble. Les erreurs portent essentiellement sur « mais qu'ils ne toucheraient plus rien ... » et « ce qu'elle ferait alors ».

5) En vous appuyant sur deux procédés d'écriture au moins, vous analyserez les moyens par lesquels Etienne exprime ses convictions et cherche à persuader ses interlocuteurs (texte 3)

Les procédés sont très souvent repérés, mais nombreux sont les candidats qui ne les analysent pas, même brièvement. En général, deux procédés d'écriture au moins ont été identifiés mais les candidats n'ont pas su expliquer leur utilité.

Troisième partie de l'épreuve : analyse de supports d'enseignement

1. Quelles compétences définies par le programme sont travaillées dans la séquence proposée ?

Les compétences sont dans la majorité des cas nommées mais la rédaction manque parfois de clarté. Les compétences sont mélangées. Certains candidats en annoncent une, puis une autre pour revenir à la première.

Cette question fait globalement apparaître une assez bonne connaissance des programmes mais avec une difficulté à présenter la réponse de façon organisée, précise et synthétique en allant à l'essentiel.

Les candidats auraient pu proposer une structure rigoureuse et visuellement repérable, organisée autour de lire, dire, écrire.

On observe également des confusions entre objectifs d'apprentissage et compétences.

2. En vous inscrivant dans le projet de cette séquence, vous concevrez le déroulement de la séance numéro quatre et expliquerez vos choix.

A plusieurs reprises, les candidats ne proposent pas une lecture faite par l'enseignant et une phase de travail individuel. Des exemples tirés du texte manquent pour étayer les propos. Par contre, les travaux de groupe sont systématiquement imaginés.

Certains candidats ne maîtrisent pas les savoirs théoriques indispensables à l'élaboration d'une séance d'enseignement. Ils n'analysent pas de manière pertinente leurs propres propositions et justifient mal leurs choix pédagogiques. On attend que les choix pédagogiques soient expliqués.

On observe des séances proposées qui sont complètement hors-sujet ou qui ne répondent que partiellement à la question.

3. En vous appuyant sur une analyse du texte source, vous identifierez les obstacles éventuels à la lecture autonome de ce texte par les élèves et vous préciserez comment ces difficultés peuvent être anticipées.

Les obstacles à la lecture sont souvent repérés, surtout les difficultés liées au lexique et celles liées au milieu circassien. Le problème du décodage n'est que peu évoqué. Peu de candidats ont analysé la structure du texte (récit enchâssé) comme source de difficultés pour les élèves.

Les anticipations ne correspondent pas toujours aux obstacles annoncés, voire, sont inexistantes.

4. Dans le cadre du travail d'écriture à travers les séances cinq et six, quels étayages pourriez-vous proposer ?

Cette question a été peu réussie.

Certains candidats connaissent des théories, citent des auteurs, énoncent les grands principes, les idées directrices de leurs théories, mais ne sont pas en capacité de les décliner en actions, en situations concrètes à destination des élèves.

La notion d'étayage ne semble pas maîtrisée par beaucoup.

Nombreux sont ceux qui ne pensent pas à évoquer la phase d'écriture elle-même et ne proposent donc aucun étayage, comme si cette étape était trop évidente et ne nécessitait pas d'être développée.

Par contre, la phase de préparation est bien identifiée mais les étayages proposés renvoient souvent en réalité à l'écriture elle-même (lexique donné, tableaux de conjugaison...) et non à la recherche d'un scénario, d'une amorce...

La phase de correction est, à quelques exceptions près, évoquée avec référence à l'auto-correction ou à la correction entre pairs. La correction préalable de l'enseignant n'est que rarement citée.

La notion de différenciation apparaît très peu.

De manière générale, les réponses manquent de propositions concrètes pour adapter l'enseignement aux besoins des élèves. Les formulations de consignes d'activité sont peu ciblées.

Pour les questions de la troisième partie de l'épreuve comme pour celles de la deuxième, les examinateurs observent que de nombreux candidats oublient une partie des consignes ou les modifient en cours de rédaction. D'où des réponses qui ne correspondent pas aux attentes.

Des réponses parfois trop longues qui ne répondent pas précisément à la consigne ou qui donnent des informations non demandées, entraînent de plus pour le candidat une perte de temps préjudiciable.

Les questions doivent être lues plus attentivement. Ce à quoi peut contribuer une meilleure gestion du temps sur la totalité de l'épreuve.

b. EPREUVE DE MATHEMATIQUES

Remarques valant pour l'ensemble de l'épreuve :

- Des explications, justifications, démonstrations souvent plus "littéraires" que mathématiques : nombre de candidats sont en difficulté pour traduire rapidement sous forme de formules, d'égalités, ... les situations proposées. Ils se perdent dans des descriptions souvent paraphrasées, sans nécessairement avoir conscience que les langages sont en fait équivalents. En référence aux « langages pour penser et communiquer », « s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques », il est conseillé aux candidats d'utiliser prioritairement ce langage dans les parties "résolution de problèmes" afin de gagner en concision et en précision, et de faire montre de sa connaissance de celui-ci.

- 3ème partie "analyses de productions d'élèves" : cette partie a souvent été traitée sous forme de descriptions (incomplètes) et paraphrases, sans entrer réellement dans un questionnement centré sur les ressorts des réponses apportées : connaissances des élèves, procédures, obstacles, ...

- Présentation générale de la copie : Le jury rappelle aux candidats que la mise en évidence des différentes parties, questions, etc... par l'utilisation pertinente de paragraphes, retraits, surlignages ou autres moyens est un gage de capacité à présenter un discours de façon organisée (indépendamment du strict contenu mathématique). Une écriture quasi illisible, une absence totale de maîtrise orthographique sont rédhibitoires pour un professionnel destiné à les enseigner.

Analyse du sujet

Première partie

Les trois carrés :

Cette partie a été réussie par la majorité des candidats, entraînés à repérer et utiliser les propriétés liées aux théorèmes de Pythagore et de Thalès dans ce type de sujet. Toutefois la distinction entre l'utilisation d'un théorème et sa réciproque reste mal maîtrisée. Le jury attire l'attention des candidats sur le fait qu'une justification à l'aide d'un schéma n'a pas valeur de preuve.

Les définitions et les inclusions des ensembles de nombres sont mal maîtrisées.

Les cinq carrés

Dans cette partie, la mise en équation, son développement sa simplification (question 1) ainsi que le tracé à l'échelle 1/5 sont globalement bien réussis. Les erreurs ont porté sur la factorisation et la justification de l'unicité de la solution dans le contexte de l'exercice.

Les sept carrés

La lecture graphique des solutions est majoritairement réussie. La recontextualisation des solutions mathématiques dans le réel (situation de départ) est souvent absente.

Les quatre carrés

Concernant le tableur, quelques candidats confondent références relatives et références absolues. Le jury précise que la justification de conjecture doit faire l'objet d'un exposé clair. La mise en équation de la question 4 a posé problème. Lorsqu'elle était obtenue, les candidats ont éprouvé des difficultés à la résoudre.

Deuxième partie

Exercice n°1

Affirmation 1 : Exercice très majoritairement réussi. Les échecs proviennent essentiellement d'une comparaison du nombre d'appareils et non de leur pourcentage.

Affirmation 2 : Les candidats ont rencontré des difficultés à justifier l'absence de proportionnalité entre les grandeurs évoquées. La justification de la non proportionnalité pouvait s'effectuer en comparant l'évolution de deux valeurs distinctes puis en identifiant que les coefficients d'évolution étaient différents ou encore en montrant sur le cas général que le coefficient d'évolution n'était pas constant.

Affirmation 3 : Exercice bien réussi

Affirmation 4 : Les échecs sont liés à de mauvais développements des identités remarquables. La connaissance des nombres, et plus spécifiquement la partie décimale d'un nombre décimal semblent fragiles pour de nombreux candidats.

Exercice n°2

Exercice relativement bien réussi. Les erreurs proviennent de mauvaises modélisations et de la confusion entre la somme et le produit. Le jury conseille aux candidats de s'aider d'une représentation sous forme de tableau ou d'arbre de dénombrement.

Exercice n°3

Dans les algorithmes proposés, seul le carré a été bien identifié. Pour se familiariser avec ce type d'exercice, le jury conseille aux candidats de s'exercer sur le logiciel de programmation scratch.

Troisième partie

Situation 1

La perception de la mobilisation de l'aspect cardinal a été plutôt bonne, même si le vocabulaire manque parfois de précision. L'utilité du quai a donné lieu à de nombreux contresens et n'a pas été bien perçue. L'analyse des procédures élèves est globalement correcte. Pour en faciliter la rédaction, le jury conseille aux candidats d'identifier de façon séquentielle les étapes qui conduisent un élève à proposer une réponse, et les traiter une à une.

Situation 2

Les candidats ont rencontré des difficultés lors du traitement de cette situation. La procédure de conservation des écarts n'a quasiment jamais été perçue et encore moins explicitée. En conséquence, de nombreux candidats en ont déduit une procédure élève fautive alors qu'elle était correcte. La propriété de distributivité est peu mentionnée pour le deuxième calcul.

Situation 3

Cette situation a été mieux traitée que la précédente, en particulier pour les candidats qui dépassaient le stade de la simple description. La progressivité des exercices se justifiait par l'identification des procédures mises en jeu et induites par le choix des valeurs numériques. Le jury regrette l'absence de proposition de situation en prolongement de la progressivité observée. Pour analyser cette situation le candidat doit être amené à se questionner sur le choix des données numériques choisies. Il ne doit pas s'interdire d'utiliser un vocabulaire didactique maîtrisé comme la notion de variable didactique, d'utiliser le vocabulaire des programmes et des documents d'accompagnement.

Éléments de correction

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.

PREMIÈRE PARTIE - 13 POINTS

Question	Éléments de correction
Sit carrés A.1.	3 Aire premier carré : $3 \times 3 = 9 \text{ cm}^2$ Aire second carré : $4 \times 4 = 16 \text{ cm}^2$ Aire surface grisée : $16 + 9 = 25 \text{ cm}^2$ Aire troisième carré (surface blanche) : $5 \times 5 = 25 \text{ cm}^2$
A.2.	Vrai $AC^2 + AB^2 = 3^2 + 4^2 = 25$ $CB^2 = 5^2 = 25$ Donc $AC^2 + AB^2 = CB^2$ D'après la réciproque du théorème de Pythagore on en déduit que le triangle ABC est rectangle en A.
A.3	Vrai Le théorème de Pythagore permet d'obtenir que MN est égal à 13 cm. Le théorème de Thalès permet d'obtenir que [IJ] mesure $1,25 \text{ cm}$ ou $\frac{5}{4} \text{ cm}$. 13 et 1,25 sont des nombres décimaux.
A.4	Faux De nombreux raisonnements sont possibles. 1. Utilisation du théorème de Pythagore et inégalités triangulaires. Pour montrer que $RS + ST \neq RT$ 2. Calcul des angles \hat{R} et \hat{S} en utilisant la trigonométrie. 3. Comparaison des aires Des raisonnements valides utilisant, par exemple, les vecteurs en géométrie analytique ou la comparaison d'expressions algébriques de fonction sont également acceptés.
Sit carrés B.1.	5 Cela revient à résoudre l'équation $(n - 2)^2 + (n - 1)^2 + n^2 = (n + 1)^2 + (n + 2)^2$ soit après réduction $n^2 - 12n = 0$
B.2.	$n^2 - 12n = n(n - 12) = 0$ $n = 0$ ou $n = 12$
B.3.	Seul $n = 12$ convient ; la solution $n = 0$ donnerait des longueurs négatives pour les longueurs des côtés des deux premiers carrés.
B.4	Les mesures des côtés des carrés sont donc 10 cm ; 11 cm ; 12 cm ; 13 cm et 14 cm. À l'échelle 1/5, on aura donc des carrés de côtés 2 cm, 2,2 cm, 2,4 cm, 2,6 cm et 2,8 cm dessinés.
Sit	7 Par lecture graphique :

carrés C.1	Une valeur possible : 27. L'autre intersection des courbes ne peut pas correspondre à une solution car la valeur correspondant est inférieure à 7.
C.2	$27^2+26^2+25^2 = 2030$ $24^2+23^2+22^2+21^2=2030$ La situation avec sept carrés mesurant respectivement 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 cm convient bien.
Sit carrés 1. 4	La feuille de calculs A correspond à la situation 1 La feuille de calculs B correspond à la situation 2 La justification s'appuie sur la comparaison des colonnes E et G pour la feuille de calculs B.
Sit carrés 2a. 4	Dans la cellule E2, on saisit par exemple : $= (A2 + 3) * (A2 + 3)$ $= (A2 + 3)^2$
2b	Dans la cellule F2, on saisit par exemple : $= B2 + E2$
3	<u>Situation 1, feuille de calculs A :</u> Il semble que l'aire de la partie blanche soit toujours inférieure à celle de la partie grise. L'écart entre les deux aires semble rester identique (4) On suppose donc que la situation 1 n'a pas de solution. <u>Situation 2, feuille de calculs B :</u> Pour une valeur du côté du petit carré égale à 1 cm, l'aire de la partie grise est inférieure à l'aire de la partie blanche ; c'est l'inverse pour une valeur égale à 2 cm, on peut donc conjecturer qu'il existe une valeur comprise entre 1 et 2 pour laquelle les deux aires sont égales. Il n'y aurait donc pas de solution entière pour la situation 2.
4	<u>Situation 1, feuille de calculs A :</u> x étant la longueur du côté du petit carré, une traduction algébrique permet d'arriver à : Aire de la partie grise : $2x^2 + 6x + 9$ Aire de la partie blanche : $2x^2 + 6x + 5$ Ces deux aires diffèrent donc de 4 quelle que soit la valeur du côté du petit carré. La situation 1 n'a donc pas de solution. <u>Situation 2, feuille de calculs B :</u> On résout l'équation $x^2 + (x + 1)^2 + (x + 2)^2 = (x + 3)^2$ qui équivaut à $2x^2 = 4$ soit $x^2 = 2$. Il y a bien une solution positive ($\sqrt{2}$) mais non entière.

DEUXIÈME PARTIE - 13 POINTS

EXERCICE 1

Question	Éléments de correction
1.	Le nombre d'appareils défectueux de la société 1 vaut : $\frac{5}{100} \times 2000 + \frac{2}{100} \times 7000 = 240$. Le pourcentage d'appareils défectueux de la société 1 vaut donc : $\frac{240}{9000} \approx 2,7\%$. Le nombre d'appareils défectueux de la société 2 vaut : $\frac{3}{100} \times 6000 + \frac{2}{100} \times 1000 = 200$.

	Le pourcentage d'appareils défectueux de la société 2 vaut donc : $\frac{200}{7000} \approx 2,8 \%$. L'affirmation 1 est vraie.
2.	Si l'arête du cube vaut 1, son aire vaut 6 et son volume vaut 1. Si l'arête du cube vaut 2, son aire vaut 24 et son volume vaut 8. $\frac{24}{6} \neq \frac{8}{1}$ donc ces deux grandeurs ne sont pas proportionnelles. D'autres procédures sont valides. L'affirmation 2 est fausse.
3.	$0,3 \text{ m}^3 = 300 \text{ dm}^3 = 300 \text{ L}$. $\frac{300\text{L}}{15\text{L}} = 20$. Avec $0,3\text{m}^3$ d'eau, on peut arroser 20 m^2 d'un potager. $20 \text{ m}^2 = 4 \times 5 \text{ m}^2$ donc avec l'eau du récupérateur d'eau, on peut arroser quatre fois un potager de 5 m^2 . L'affirmation 3 est vraie.
Ebauche de raisonnement cohérent 4.	$7,2 \times 7,2 = 51,84$ La partie décimale est 0,84 ou $\frac{84}{100}$. L'affirmation 4 est fausse

EXERCICE 2

Question	Éléments de correction
1.a)	Combien de fois a-t-elle obtenu 6 ? $200 - (30 + 41 + 32 + 28 + 31) = 38$ Elle a obtenu 38 fois le nombre 6.
1. b)	Quelle est la fréquence d'apparitions du 1 en pourcentage ? $\frac{30}{200} \times 100 = 15$ donc la fréquence d'apparition du nombre 1 est de 15%
2. a)	Inès lance cette fois deux dés. Quelle est la probabilité d'obtenir deux nombres dont le produit est égal à 9 ? Avec deux dés, il y a 36 issues possibles. La seule issue qui permet d'obtenir 9 est d'obtenir 3 sur chacun des dés, la probabilité est donc de $\frac{1}{36}$.
2. b)	Quelle est la probabilité d'obtenir que le produit de deux numéros soit égal à 12 ? Quatre issues favorables : 2 et 6, 6 et 2, 3 et 4, 4 et 3. La probabilité d'obtenir 12 est donc de $\frac{4}{36} = \frac{1}{9}$.

EXERCICE 3

Question	Éléments de correction
1.	A donne un carré, B donne un triangle équilatéral.
2. a)	D'après la formule donnée dans l'énoncé, les angles du pentagone valent : $\frac{180 \times 5 - 360}{5} = 108^\circ$. On en déduit que $\widehat{FBC} = 180 - 108 = 72^\circ$.
2. b)	Il suffit de remplacer "répéter 4 fois" par "répéter 5 fois", et de remplacer "tourner de 90 degrés" par "tourner de 72 degrés".
3.	Le programme 2 est celui qui convient.

	<p>Programme 1 : « répéter 10 fois » conduira au tracé de 10 segments et non pas le nombre de côtés indiqué.</p> <p>Programme 3 : « $360/10$ » est incorrect, l'angle dépend du nombre de côté du polygone. Le fait d'inverser les deux briques dans la boucle n'est pas une erreur.</p> <p>Programme 4 : « 180/réponse » est incorrect, ce n'est pas le bon angle, pour avoir des angles de $(180n - 360)/n = 180 - 360/n$, il faut tourner de $360/n$.</p>
4.	On peut tracer un polygone régulier avec beaucoup de côtés.

TROISIÈME PARTIE - 14 POINTS

SITUATION 1

Question	Éléments de correction
1.	Il s'agit de l'usage cardinal du nombre qui est ici mobilisé (construire le nombre pour exprimer les quantités).
2.	Le quai invite les élèves à comparer les cardinaux des places vides et des jetons sans être dans une simple correspondance terme à terme, sans nombre si les jetons sont directement posés sur les cases blanches.
3.	<p>On remarque tout d'abord que tous les élèves ont rempli le contrat et sont arrivés au résultat escompté, mais avec des procédures différentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève A ramène une poignée de jetons (plus que nécessaire) qu'il distribue en en mettant un par place vide, puis il ramène dans un second voyage les jetons « en trop ». L'élève A semble procéder par estimation globale et ne pas dénombrer. • L'élève B est probablement l'élève ayant le mieux compris le principe cardinal : Il a sans doute utilisé une stratégie qui permet de garder une quantité en mémoire (dénombrement, collection témoin, décomposition, représentation spatiale...). • L'élève C va chercher les voyageurs un à un, jusqu'à ce qu'il n'ait plus de places vides. Nous ne pouvons pas affirmer qu'il ait dénombré les places vides ou les voyageurs, mais plutôt qu'il a procédé par une « correspondance terme à terme » entre les places vides et les voyageurs. • L'élève D a probablement décomposé la collection de places vides en deux collections, une de 3 et une de 4. Il est possible qu'il ait vu qu'il y avait 4 places vides dans la colonne de gauche par mémorisation spatiale d'une petite quantité (en seul focus d'attention) ou par dénombrement, il ramène donc 4 jetons dans une main. On suppose qu'il procède de la même façon pour les 3 places restantes. On ne peut pas dire qu'il sait pour autant dénombrer jusqu'à 7.
4.	<p>L'enseignant doit proposer une situation qui va amener l'élève à dénombrer ou reconnaître la quantité exacte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - lui demander de ne faire qu'un seul voyage - réduire le nombre de places vides - modifier la disposition des places - mettre à disposition de l'élève des outils pour faciliter la mémorisation (ardoise, dés, boîtes, droite numérique, doigts,...) - mettre en place un médiateur à qui l'enfant devra expliquer comment choisir le nombre exact de passagers.

SITUATION 2

Question	Éléments de correction					
1	<p>Production élève 1 : Production réussie L'élève s'appuie sur les écritures décimales de l'énoncé donné à l'écrit. L'élève utilise deux fois la propriété de conservation des écarts pour la soustraction, il travaille successivement sur la partie entière puis sur la partie décimale des deux nombres. Il maîtrise la numération de position</p> <p>Production élève 2 : Production réussie Il s'appuie sur la formulation orale de l'énoncé. L'élève traite globalement les deux nombres en les écrivant dans la même unité de numération (en centièmes). Il effectue ensuite la soustraction en travaillant sur le nombre entier de centièmes, il procède en utilisant la conservation des écarts. Il maîtrise la numération de position</p> <p>Production élève 3 : Production réussie L'élève décompose 15 en 10 + 5, il utilise ensuite la distributivité : il écrit le résultat de 10 × 0,24; on peut supposer qu'il ajoute ensuite la moitié de ce dernier résultat. Il maîtrise la numération de position</p> <p>Production élève 4 : Production réussie L'élève travaille sur les nombres de centièmes : Il utilise la distributivité en décomposant 24 en 20 + 4 Il maîtrise la numération de position</p>					
2		<p>différences</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Calcul 1</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites, induites par les deux formulations de l'énoncé. - La représentation du nombre choisie induit la procédure de calcul. - Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes. </td> </tr> <tr> <td>Calcul 2</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites traduites différemment à partir de l'énoncé. - Les 2 élèves utilisent la distributivité de manière différente : - Elève 1 : 10 × 0,24 + 5 × 0,24 - Elève 2 : 15 × 10 + 15 × 4 - Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes. </td> </tr> </tbody> </table>	Calcul 1	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites, induites par les deux formulations de l'énoncé. - La représentation du nombre choisie induit la procédure de calcul. - Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes. 	Calcul 2	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites traduites différemment à partir de l'énoncé. - Les 2 élèves utilisent la distributivité de manière différente : - Elève 1 : 10 × 0,24 + 5 × 0,24 - Elève 2 : 15 × 10 + 15 × 4 - Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes.
Calcul 1	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites, induites par les deux formulations de l'énoncé. - La représentation du nombre choisie induit la procédure de calcul. - Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes. 					
Calcul 2	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves s'appuient sur des désignations orales ou écrites traduites différemment à partir de l'énoncé. - Les 2 élèves utilisent la distributivité de manière différente : - Elève 1 : 10 × 0,24 + 5 × 0,24 - Elève 2 : 15 × 10 + 15 × 4 - Les élèves donnent un résultat correct exprimé sous deux formes différentes. 					

SITUATION 3

Question	Éléments de correction
1	La proportionnalité
2.	<p>Les élèves A et B ont utilisé une procédure utilisant la propriété de linéarité pour l'addition. Les nombres choisis dans l'énoncé peuvent induire cette procédure. On aura noté ici qu'une seule des deux données aurait suffi pour répondre à la question posée, mais il aurait alors fallu utiliser une autre procédure.</p> <p>L'élève B s'appuie également sur une représentation imagée de la situation en représentant les personnes. Dans son écrit de recherche l'élève B utilise des égalités mathématiquement erronées.</p>

	<p>Les productions des élèves A et B sont correctes.</p> <p>L'élève C a utilisé une procédure mixte s'appuyant d'abord sur la propriété de linéarité pour la multiplication par un nombre, en divisant par 2 pour passer de 10 à 5, puis s'appuyant sur la propriété de linéarité pour l'addition en ajoutant 3 fois la valeur correspondant à 5 personnes pour trouver la valeur correspondant à 15 personnes. La production est correcte.</p> <p>L'élève D a explicitement fait apparaître la relation « 1 œuf à 2 personnes », qui s'apparente à un retour à l'unité. La production est correcte.</p>
3.	<p>Les trois énoncés sont construits de façon à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amener l'élève à repérer des relations entre les nombres qui lui permettront de traiter la situation. - Consolider l'utilisation des procédures antérieures. - Créer progressivement le besoin de mobiliser de nouvelles procédures en pointant les limites de la procédure utilisée précédemment. <p>L'enseignant modifie les variables didactiques : valeur et relation entre les nombres dans chacune des situations pour induire une procédure.</p> <p>Dans l'exercice 1, l'enseignant fixe le nombre de personnes de sorte que l'élève reconnaisse qu'il est le résultat de la somme des personnes en jeu dans les deux recettes proposées. ($24 = 15+9$)</p> <p>Dans l'exercice 2, l'enseignant fixe le nombre de personnes de sorte que les nombres aient un diviseur commun.</p> <p>Dans l'exercice 3, l'enseignant fait en sorte que les nombres d'œufs n'aient pas de diviseurs communs pour induire le passage à l'unité. Il fait également en sorte qu'il y ait une relation multiplicative simple entre le nombre d'œufs et le nombre de personnes (5 œufs pour 10 personnes)</p>
4.	<p>Pour poursuivre l'apprentissage, l'enseignant pourrait proposer une situation où les nombres n'ont pas de relations évidentes entre eux.</p>

II. ADMISSION

a. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

LA CONSTITUTION DU DOSSIER

Remis préalablement, le dossier est lu par le jury avant l'épreuve ; il ne rentre pas dans la notation mais éclaire le jury sur la compréhension du sujet et sur sa déclinaison pédagogique.

Le dossier se compose de deux ensembles :

- Une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- La description d'une séquence pédagogique relative au sujet choisi, accompagnée des documents pertinents se rapportant à cette dernière.

Il est conseillé aux candidats de veiller à :

- Prévoir une bibliographie / sitographie organisée, avec des références précises et récentes, y compris dans le domaine de la didactique ;

- Equilibrer la part accordée aux fondements théoriques et didactiques d'une part, et celle réservée à la séquence pédagogique d'autre part, en articulant les fondements avec des éléments sur le développement de l'enfant ;
- Proposer une séquence montrant une démarche pédagogique qui ne se résume pas à une succession d'activités et porter attention à la faisabilité des dispositifs pédagogiques envisagés ;
- Anticiper les obstacles didactiques et envisager les modalités de différenciation et d'évaluation dans la séquence ;
- Choisir avec pertinence les annexes, qui doivent être lisibles et légendées, pour illustrer les choix scientifiques, didactiques et pédagogiques opérés ; les organiser en cohérence avec le dossier : dans ce sens, l'apport de travaux d'élèves bien choisis peut se révéler utile, le cas échéant lorsque la séquence a été mise en œuvre.

LA PRESENTATION DU DOSSIER

Le dossier est présenté oralement au jury par le candidat, lors d'un exposé d'une durée de vingt minutes. Il est utile de rappeler que les candidats peuvent utiliser le tableau présent dans la salle (craies ou feutres fournis). S'ils ont fourni un support numérique avec le dossier, il doit se limiter à des contenus mentionnés dans le dossier (il ne sera pas accepté de diaporama de présentation servant de support à l'exposé).

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- S'exprimer avec clarté, dans une posture de communication adaptée, en annonçant un plan structuré de leur présentation et en évitant de lire, réciter ou paraphraser le dossier ;
- Prendre appui sur les éléments du dossier (fondements scientifiques, didactiques et pédagogiques, plan de séquence, annexes,...) ;
- Articuler les fondements scientifiques (le savoir savant), didactiques et pédagogiques (le savoir enseigné) avec la conception et la mise en œuvre de la séquence, qui doit témoigner d'une progressivité ;
- Enoncer de manière explicite les choix opérés, les justifier, les analyser (manques, ajustements), et proposer des prolongements ;
- Inscire leur enseignement dans le cadre des missions et des programmes de l'Ecole et de l'actualité institutionnelle ;
- Anticiper les besoins des élèves et prévoir les modalités de différenciation ;
- Présenter les annexes comme une illustration de la démarche d'apprentissage ou des modalités de travail choisies, en tirant parti de leur forme numérique éventuelle (photos, vidéos, extraits musicaux).

L'ENTRETIEN AVEC LE JURY

L'entretien, d'une durée de quarante minutes, porte, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré,

pouvant notamment porter sur la connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

Les candidats qui ont réussi cette partie de l'épreuve ont su :

- Entrer en interaction avec le jury, en sachant notamment écouter les questions avant d'y répondre, argumenter et étoffer leurs réponses ;
- S'exprimer avec aisance en montrant une bonne maîtrise de la langue française et en adoptant un débit convenable ;
- Montrer une maîtrise des concepts employés et une connaissance des références utilisées ;
- Se distancier de leur dossier, en étant capables de procéder à une véritable analyse de leurs propositions didactiques et pédagogiques ;
- Connaître et mobiliser les théories de l'apprentissage et du développement de l'enfant, et leur ancrage dans la recherche scientifique actuelle, pour identifier les besoins des élèves et leurs procédures ;
- Mobiliser des variables didactiques et pédagogiques susceptibles de prendre en compte la diversité des élèves et leur développement ;
- Répondre aux demandes d'élargissement ou d'approfondissement de leur réflexion dans le domaine considéré ;
- Montrer une capacité à se projeter dans une posture professionnelle, en prenant appui sur le référentiel de compétences du Professeur des Ecoles.

L'attention des candidats est attirée sur plusieurs points :

- Savoir analyser sa production, voire la remettre en cause, est une compétence attendue et valorisée par le jury ;
- Au-delà du rappel des notions théoriques abordées dans le dossier, on attend du candidat une capacité à se projeter dans une mise en œuvre concrète ;
- De nombreux candidats ont tendance à s'appuyer sur une démarche de projet, une démarche d'investigation,... sans être capables de procéder à leur analyse et à la pertinence de leur mise en œuvre ;
- Au regard de la durée de l'entretien (40 mn), les candidats doivent s'attendre à plusieurs demandes d'élargissement et/ou d'approfondissement de leur réflexion, par exemple dans un cycle d'enseignement différent de celui abordé dans leur séquence ou dans le cadre de l'interdisciplinarité ;
- Sont également appréciées des connaissances sur les enjeux de l'école dans la société d'aujourd'hui, et sur les questions d'actualité.

b. ENTRETIEN A PARTIR D'UN DOSSIER

Cette épreuve revêt une importance toute particulière dans le cadre de ce concours de recrutement des professeurs des écoles. En effet, il s'agit de l'épreuve qui dispose du barème le plus important (100 points) et qui mobilise le candidat sur le temps le plus long (1H15min).

Cette épreuve se déroule en 2 phases distinctes mais directement enchaînées face au jury :

- Une partie consacrée à l'EPS : exposé de 10 minutes suivi d'un entretien de 20 minutes avec le jury à partir d'un sujet portant sur la mise en œuvre du programme d'EPS à l'école primaire.

- Une partie consacrée à un sujet portant sur le système éducatif : exposé de 15 minutes suivi d'un entretien de 30 minutes avec le jury.

Sur un plan général, le jury a trouvé cette épreuve très discriminante, claire et aux attendus bien identifiables.

1. Epreuve d'EPS (40 points) :

a. Les sujets : Il s'agit de concevoir une situation d'apprentissage ou une progression sur une des activités physiques sportives ou artistiques suivantes: natation, jeux collectifs, activités athlétiques ou danse.

Les conditions de mise en œuvre (niveau de classe, constats sur le comportement des élèves) et les objectifs sont précisés.

b. Les constats :

Les bonnes productions des candidats se sont appuyées sur une connaissance satisfaisante de la didactique des activités physiques, sportives et artistiques en jeu. Du fait de leur nombre très réduit (4 activités seulement), le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont manifesté une bonne maîtrise des contenus disciplinaires que ces activités recouvrent.

c. Les attendus :

Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
<p>Les candidats font des liens et conçoivent une cohérence entre leurs connaissances et leur proposition de mise en œuvre pédagogique.</p> <p>Les propos sont référés aux programmes, au socle commun, aux finalités de l'EPS (éducation à la santé et à la citoyenneté, ...) et aux repères de progressivité.</p> <p>Les enjeux liés notamment au sens de l'activité support sont clairement exposés.</p>	<p>Une simple référence formelle et décontextualisée aux textes réglementaires n'est pas suffisante.</p> <p>Il s'agit d'aller au-delà du simple exposé de connaissances souvent parcellaires et de développer une véritable réflexion didactique sur la discipline.</p> <p>Il est cependant vivement conseillé de ne pas consacrer trop de temps à la mise en contexte du sujet au détriment de l'analyse du problème posé.</p>
<p>Les candidats identifient les apprentissages à construire et présentent une situation d'apprentissage ou une progression dans le cadre d'un module structuré en lien avec un diagnostic fondé et une évaluation.</p> <p>Ces propositions prennent en compte la diversité des élèves (comportements observables des élèves).</p>	<p>Une conception de situations juxtaposées qui n'établissent pas de lien entre elles et surtout au regard de l'objectif d'apprentissage.</p> <p>La proposition d'une simple mise en activité sans projet d'apprentissage visant les transformations motrices.</p> <p>La reproduction d'un discours formaté qui ne prend pas sens dans le cadre du sujet à traiter.</p> <p>Une proposition relevant de la pédagogie du modèle qui laisse peu de place à l'élève dans la construction de ses apprentissages.</p>
<p>L'exposé détaille une mise en œuvre opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps d'activité motrice suffisant de tous les élèves - Clarté cognitive (sens et tâche explicites, repères pour apprendre ...) - Adaptation à l'âge et aux capacités des 	<p>Un temps d'activité réduit et une organisation non fonctionnelle.</p> <p>Une place et un rôle de l'enseignant mal définis.</p> <p>Une organisation pédagogique qui peut faire appel aux différents rôles de l'élève de façon artificielle et sans que cette dimension ne soit maîtrisée par les candidats.</p>

élèves - Temps de mise à distance en classe - Cadre sécurisant et sécurisé Il peut être apprécié que les candidats schématisent le dispositif pédagogique pour illustrer leur proposition (mise à disposition du tableau).	
Les candidats proposent un projet d'enseignement qui fait appel à l'apport d'autres disciplines au service de l'objectif d'apprentissage visé en EPS.	La reproduction d'un discours qui ne cerne pas les enjeux de l'interdisciplinarité. Le recours à une simple énumération des disciplines sans perception de leur intérêt et de leurs enjeux dans le cadre du projet d'enseignement envisagé.
Au cours de l'entretien, les candidats transposent de manière cohérente leur expérience personnelle au service d'une pratique de classe efficiente.	Au cours de l'entretien, les candidats se montrent incapables de s'appuyer sur leur expérience personnelle (pratique sociale ou scolaire) au profit de leur enseignement.
Au cours de l'entretien, les candidats : <ul style="list-style-type: none"> • présentent clairement leurs connaissances • développent un argumentaire pour justifier leurs choix • parviennent à les contextualiser voire à les problématiser. 	

2. Epreuve de connaissance du système éducatif (60 points) :

a. Les sujets : Ils sont formés d'un corpus de 3 ou 4 documents se rapportant à un point particulier concernant le système éducatif (personnalisation des parcours, dispositifs liés à la loi de refondation de l'école de la République, élèves à besoins particuliers, réseaux d'éducation prioritaire...) et de 3 questions auxquelles le candidat devra tenter de répondre au cours de son exposé. Cette épreuve fait appel à toutes les composantes des compétences que doit maîtriser un futur professeur des écoles :

- des connaissances solides sur l'organisation, le fonctionnement, mais surtout les enjeux actuels du système éducatif ;

- des capacités à formaliser une problématique en s'appuyant sur le questionnement figurant dans le sujet sans omettre de s'en dégager, articuler les documents entre eux et organiser sa pensée et son propos ;

- une attitude reposant sur un réel engagement, une dimension éthique clairement identifiée et des aspects déontologiques bien maîtrisés.

b. Les attendus :

En ce qui concerne la partie « exposé » du candidat, les attendus du jury et les erreurs à éviter sont les suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Structure de l'exposé	Dégager et énoncer dans le cadre d'une introduction une réelle problématique qui proposera une mise en tension d'éléments à partir du questionnement proposé par le sujet	Se contenter d'une réponse à chacune des 3 questions sans les articuler autour d'une problématique identifiée
	Structurer son propos à partir de la problématique posée et l'étayer en articulant le contenu des documents	Concevoir son exposé sous la forme de réponses successives aux 3 questions en paraphrasant

	avec ses propres connaissances et expériences sur le sujet (s'appuyer sur des éléments de culture personnelle)	des extraits des documents proposés
	Formuler une conclusion en réponse à la problématique posée.	Terminer son exposé de façon brutale sans réelle conclusion.
	Annoncer un plan clair et le respecter au long de son exposé. Intégrer la présentation des textes à son propos introductif en dégagant l'orientation de chacun des documents.	Se contenter d'une énonciation cumulative du contenu des documents. Effectuer une lecture inutile de la note de présentation de chacun des documents
Attitude	Veiller à la qualité de son expression (vocabulaire adapté), au débit de parole. S'assurer d'être bien compris. Etre attentif à sa posture corporelle.	
	Manifester un engagement, des convictions, une claire motivation professionnelle.	Situer ses propos dans l'affirmation insuffisamment étayée ou dans le jugement péremptoire. Procéder à une lecture non distanciée de ses notes voire d'extraits des documents fournis.
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles Se laisser la possibilité d'adopter une posture critique par rapport au contenu de certains documents	Paraphraser les documents sans recul critique.
Contenus	Bien connaître les textes de référence et en maîtriser les enjeux (textes liés à la loi de refondation, loi de 2005 sur le handicap, prise en charge de tous les élèves à besoins éducatifs particuliers...).	N'appuyer son propos que sur les documents figurant dans le corpus mis à disposition sans analyse préalable ni prise de distance
	Maîtriser le référentiel de compétences du professeur des écoles. Appuyer son propos sur ces textes	
	Disposer des connaissances principales sur le système éducatif et son histoire pour éclairer son évolution. Les intégrer à bon escient à son exposé	Ne pas connaître les éléments principaux de la réglementation liée à certains sujets (partenariat, dispositifs d'accueil des élèves en situation de handicap...)
	Disposer de quelques connaissances sur d'autres systèmes éducatifs et savoir situer le système éducatif français dans ce contexte. Connaître les résultats des enquêtes et évaluations internationales.	
	S'appuyer sur ses connaissances du développement de l'enfant et des principales théories de l'apprentissage pour étayer son propos.	
	Prendre du recul vis-à-vis de ses propres expériences professionnelles si on en a bénéficié dont les stages en classe.	Considérer l'expérience vécue comme étant d'emblée un modèle qu'on ne remet pas en cause.

Positionnement	Inscrire son propos dans une dimension éthique, responsable et inclusive au service de la réussite de tous les élèves. Porter une attention particulière à la relation école famille et aux partenaires de l'école en général. Montrer qu'on est capable d'envisager le temps de l'enfant dans sa globalité (parcours de vie)	Ne pas se positionner, dans un cadre institutionnel, en tant que futur professeur des écoles, cadre A de la fonction publique soit en semblant s'abstraire des règles à observer, soit en se montrant dénué de tout esprit d'initiative voire d'un élémentaire bon sens
	Montrer une claire aptitude à se projeter très rapidement dans les missions confiées à un professeur des écoles en illustrant son propos par des exemples de mises en œuvre possibles	Méconnaître la place du professeur des écoles dans le fonctionnement du système éducatif ou au sein de l'équipe pédagogique et éducative
	Savoir se positionner en tant que futur professeur des écoles dans des organisations complexes et proposer des réponses adaptées.	

Concernant la partie « entretien » qui dure 30 min, et au-delà des indications déjà formulées pour la partie « exposé » (attitude, contenus, positionnement) qui devront être également observées, les attendus du jury se résument aux points suivants :

	Ce qui est attendu	Ce qu'il convient d'éviter
Attitude	Se saisir du questionnement du jury pour approfondir, amender ou réviser son point de vue. S'autoriser à demander une reformulation de la question si nécessaire	Ne pas se situer dans l'échange voire manifester de l'impatience vis à vis du questionnement. Vouloir fournir une réponse univoque qui serait ce qu'on pense être attendu comme « la bonne réponse ».
Contenus	Fournir des réponses développées et argumentées aux questions posées en recourant si besoin aux documents proposés	Répondre de manière lapidaire et non argumentée.
	Etayer ses réponses en s'appuyant sur des éléments construits de culture générale ou professionnelle.	Fournir des réponses trop longues et trop vagues à une question posée.
Positionnement	Adopter une attitude réflexive en réponse au questionnement proposé.	

4 STATISTIQUES

Les chiffres

	Externe privé	Externe public	2nd interne	3^{ème} concours
Nombre de postes	22	160	2	3
Nombre d'inscrits	255	1433	71	90
Nombre de présents	109	775	22	26
Barre d'admissibilité	10,38/20	11,50/20	10/20	10,63/20
Nombre d'admissibles	45	341	6	7
Nombre d'admis	22	161	1	3
Moyenne dernier admis	11.50	11.92	11.38	11.38
Taux réussite (admis)/présents	20.18%	20.77%	4.54%	11.53%
Nombre d'inscrits sur la liste complémentaire	2	30	-	0

Moyennes (sur 20)

	Externe privé	Externe public	2nd interne	3^{ème} concours
français	8,77	10,91	8,62	7,37
mathématiques	10,39	10,67	7,26	8,71
Mise en situation professionnelle	11.54	12.40	7.83	15.76
Arts visuels	-	9.52	-	16.33 (1 cand)
Education musicale	5.83 (2 cand)	12.20	-	-
Enseignement Moral et civique	13.29	12.91	14.67 (1 cand)	10.67 (1 cand)
Géographie	10.33	11.96	6.67 (1 cand)	18.67 (1 cand)
Histoire des arts	8.33 (2 cand)	13.87	-	-
Histoire	10.38	12.50	3.33	-
Sciences et Technologie	13.36	12.66	9.50	16.17
Entretien à partir d'un dossier :	10.10	10.49	5.37	8.09
- Partie EPS	10.05	9.53	4.25	6.14
- Situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire	10.13	11.13	6.11	9.38

Diplômes détenus par les candidats au concours externe public

		Diplômes hors MEEF		Diplômes MEEF	
inscrits	dispense titre 3 enfants	87	6.07%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	3	0.21%		
	M2	221	15.42%	233	16.26%
	M1 ou inscrit M2	72	5.02%	375	26.1%
	inscrit M1	60	4.19%	379	26.45%
	total	443	30.91%	987	68.88%
présents	dispense titre 3 enfants	48	6.19%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	1	0.13%		
	M2	99	12.77%	127	16.39%
	M1 ou inscrit M2	36	4.65%	182	23.48%
	inscrit M1	39	5.03%	243	31.35%
	total	223	28.77%	552	71.23%
admissibles	dispense titre 3 enfants	17	5.15%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	-	-		
	M2	35	10.61%	46	13.94%
	M1 ou inscrit M2	12	3.64%	90	27.27%
	inscrit M1	20	6.06%	121	36.67%
	total	84	25.45%	257	77.88%
admis	dispense titre 3 enfants	3	1.86%		
	enseignant titulaire ou ancien titu.	-	-		
	M2	17	10.56%	13	8.07%
	M1 ou inscrit M2	2	1.24%	48	29.81%
	inscrit M1	10	6.21%	68	42.24%
	total	32	19.88%	129	80.12%

5. ADRESSES UTILES

Où trouver les sujets de la session ?

Sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr/cid4413/sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-ecoles.html>

Avec quel(s) organisme(s) se préparer ?

- Centre National d'Enseignement à Distance, BP 60200, 86 980 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL CEDEX
(tél. : 05.49.49.94.94 - Internet : <http://www.cned.fr/>)

N.B. : le réseau Canopé de l'académie de Caen (ex-CRDP Centre Régional de Documentation Pédagogique) 21 rue du moulin au Roy 14000 CAEN – téléphone : 02.31.56.61.00) peut être contacté, des ouvrages peuvent être empruntés à la médiathèque du centre (<https://www.reseau-canope.fr/nous-trouver/academie/caen.html>).

Où se renseigner pour l'inscription aux concours ?

Sur le site Internet du ministère <http://www.education.gouv.fr/pid81/les-concours-et-recrutements.html>

Rectorat, 168 rue Caponière à Caen
Adresse postale : BP 6184, 14061 Caen CEDEX
Tél. : 02.31.30.15.52 ;
Site : <https://www.ac-caen.fr/recrutement-et-concours/personnels-denseignement-deducation-et-dorientation-concours/>